

**Contribution aux nouveaux programmes  
mars 2010**  
**Enseignement d'exploration**  
**Méthodes et pratiques scientifiques**  
**Classe de seconde**

La FADBEN regrette que le partenariat disciplinaire avec le professeur documentaliste ne soit pas évoqué dans le programme de l'enseignement d'exploration : « Méthodes et pratiques scientifiques ». Pourtant, plusieurs compétences et formes d'évaluation visées font appel à des savoirs en sciences de l'information.

La proposition de programme indique bien que « cet enseignement d'exploration vise à développer les compétences suivantes :(...)  
—s'informer, rechercher, extraire et organiser de l'information utile (écrite, orale, observable, numérique) ;(...)  
—communiquer à l'aide d'un langage et d'outils adaptés. »

De même, « l'évaluation peut prendre des formes variées afin de valoriser l'acquisition de compétences et de qualités telles que l'autonomie, l'initiative, l'engagement dans une démarche scientifique, le travail d'équipe, le raisonnement et la communication écrite et orale. (...) L'évaluation peut prendre en compte, par exemple :  
—des travaux de recherche personnelle ou en petits groupes dans et hors du temps scolaire donnant lieu, par exemple, à la constitution d'un dossier, à l'élaboration d'une expérience, à la réalisation d'un projet ;(...)  
—l'utilisation à bon escient des technologies usuelles de l'information et de la communication. »

Ces éléments correspondent à l'une des missions du professeur documentaliste, titulaire d'un CAPES en Sciences et Techniques Documentaires, qui « assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire ».

Il serait dommage de ne pas s'appuyer sur une véritable collaboration co-disciplinaire entre l'enseignant documentaliste et les enseignants chargés de cet enseignement pour développer ces apprentissages chez l'élève.

La FADBEN demande à ce que soit ajouté, dans le préambule du programme, le nécessaire partenariat avec le professeur documentaliste pour les compétences relevant des savoirs en sciences de l'information.